



La Généralisation des Énergies Propres au Maroc : Le Réseau n'est Plus un Obstacle

La Généralisation des Énergies Propres au Maroc : Le Réseau n'est Plus un Obstacle Le principal obstacle à la généralisation des énergies propres, à savoir le réseau, a été surmonté grâce à des investissements dépassant les 30 milliards de dirhams. La ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali, a annoncé lundi à Rabat que la capacité des projets d'énergie actuellement en exploitation atteint environ 4 600 mégawatts. Répondant à une question orale sur «l'universalisation de l'utilisation de l'énergie propre» posée par le Groupe Istiqlalien de l'Unité et de l'Égalitarisme à la Chambre des représentants, Mme Benali a souligné qu'à mi-mandat, le gouvernement a autorisé des projets d'énergie propre d'une capacité de 2 000 mégawatts. Elle a ajouté que diverses procédures et mesures ont été mises en place pour accélérer cette généralisation, avec une augmentation des investissements annuels de 4 à 15 milliards de dirhams d'ici 2027. La ministre a précisé que parmi les mesures prises figure «la levée du principal obstacle à la généralisation des énergies propres, à savoir le réseau», en notant que «des investissements dépassant les 30 milliards de dirhams ont été mobilisés», bien que les investissements n'aient pas dépassé 1 milliard de dirhams par an entre 2009 et 2022. Concernant les réformes législatives, Mme Benali a indiqué que des textes juridiques ont été adoptés pour développer «une production décentralisée relative aux énergies propres». Ces efforts ont notamment permis «la publication des tarifs d'accès et



d'utilisation du réseau électrique et des services du système électrique pour la première fois le 31 janvier 2024". Le 03/07/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani
www.darinfiane.com www.cans-akkanaitsidi.net www.chez-lahcen-maroc.com